



comme... Tirage au sort

L'arbitre effectue un tirage au sort avant le match pour déterminer : le camp de chaque équipe et l'équipe qui bénéficie du coup d'envoi en première période.

Le tirage au sort est effectué **entre les deux capitaines**.

Celui qui gagne le tirage au sort choisit soit le coup d'envoi en première période, soit son camp.

S'il opte pour le coup d'envoi, le capitaine adverse choisit son camp et bénéficiera du coup d'envoi en deuxième période.

S'il choisit son camp, l'équipe adverse doit effectuer le coup d'envoi en première période.

Le camp d'une équipe est la moitié de terrain dans laquelle se trouve le but qu'elle défend. En pénétrant sur le terrain, chaque équipe doit évoluer dans son camp.



T